

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Commune Gray	École Moïse Lévy
Date 14 juin 2018	Horaire 17h
Présents :	
Enseignants et RASED: Bouthiaux, Pesenti, Bonnin, Viegas, Baumann, Henriques, Jacquin, M. Jeandel,	
AESH : Mmes Stimac, Terreaux, Paguet, Chaudot, GrandPerrin	
Elus : M. Laurençot (Maire)	
Représentants de parents : (titulaires) Mme Chahbi, M. Ozbay (suppléants) Mme Bekhaled	
Absent(s) : Mme Bouras, Mme Guyot, Mme Guzen, Mme Boztepe, Mme Lallemand, Mme Legrand	
Absent(s) excusé(s) : Mme Richard (DDEN), Mme Camburet (psychologue EN), Mme Duzcu, Mme Ettaoussi, Mme Jehl.	

Ordre du jour :

1. La sécurité à l'école
2. Les travaux
3. Questions Diverses
4. Bilan des projets de l'année
5. Bilan des dispositifs d'aides et perspectives pour l'année prochaine
6. Préparation de la rentrée 2018
7. Le Réseau d'Éducation Prioritaire
8. L'ASEP

1. La sécurité à l'école

Comme expliqué lors du dernier conseil d'école. Un exercice alerte intrusion académique a eu lieu le 12 décembre 2017. Ce fut l'occasion d'expérimenter le Plan Particulier de Mise en Sûreté de l'école. Depuis cette année, les mesures à prendre dans le cadre d'une intrusion font l'objet d'un PPMS dédié. Celui-ci a vocation à être lisible rapidement par les forces de l'ordre. Il a été transmis à la direction des services départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) : outre des renseignements d'ordre pratique sur les modalités d'occupation des locaux, le nombre d'occupants... il précise les conduites à tenir selon 2 situations précises :

- Une première nécessitant le confinement (exercice effectué le 12/12/2017 et l'année scolaire dernière) : chaque classe rejoint sa classe, s'enferme, baisse les volets, barricade la porte, rejoint le fond de la classe, maintient le silence absolu, l'enseignant met son portable en mode silencieux et attend les consignes.
- Une deuxième nécessitant de s'enfuir. Cet aspect plus complexe ne sera mis en œuvre que sur recommandation des forces de l'ordre. Malgré tout, l'équipe éducative a dû réfléchir à une organisation. Les services de gendarmerie et la police municipale de Gray ont été sollicités par le directeur pour apporter leur expertise. Il a été convenu qu'au signal, les élèves quitteraient leurs classes suivant le parcours pour l'évacuation incendie et partiraient en direction du stade stabilisé (à côté du gymnase des Capucins. L'endroit a été validé comme point de repli par les forces de l'ordre (pas trop éloigné mais suffisamment, possibilité de s'y cacher derrière les haies de thuyas, possibilité d'en partir par plusieurs issues : portillon rue Zamenhof notamment). Un exercice sera organisé en début d'année scolaire prochaine.

Des questions concernant la mise en sûreté de l'école : la pose de boutons poussoirs dédiés alerte PPMS (l'ensemble des établissements du second degré en sont équipés dorénavant), l'installation d'un système d'ouverture-fermeture à distance de l'accès principal de l'école (côté bureau).

M. le Maire = Un interphone. Demande de subventions faites. 1er trimestre 2018 ? Boutons- poussoirs compris dans le package.

À rajouter : un récepteur mobile car il n'y a personne au bureau en permanence. M. Jeandel doit être associé à l'achat.

Un exercice incendie a eu lieu le 30 mars 2018. Les élèves n'étaient pas prévenus. Ils ont réussi à sortir de l'établissement en moins de 2 minutes.

2. Les travaux

Jeudi 26 avril, M. Royer (Directeur Général des Services de la Ville de Gray) et M. Genevois (Directeur des services Techniques) sont passés à l'école pour faire un point sur les travaux de l'école et ont souhaité que l'école priorise 2 chantiers pour la fin d'année civile.

Un peu pris au dépourvu, le Directeur a souhaité inscrire dans les priorités la réparation ou le changement des 2 volets défectueux à l'étage (demande récurrente depuis plusieurs années) et le ravalement des cages d'escaliers.

M. le Maire : fin d'année civile pour 3 volets + 1 cage d'escalier à prioriser, ce sera celle où tout le monde passe . (L'autre 1er semestre 2019).

Il a été question également d'une réflexion municipale quant à la mutualisation des locaux entre l'école maternelle des Capucins et l'école élémentaire Moïse Lévy.

M. le Maire : pour l'instant : en réflexion pour l'instant. Rien d'acté.

Le directeur : ouvert à toute éventualité mais gros investissement de départ pour les travaux à envisager.

La demande de panneau d'affichage devant l'école. Comment peut-on procéder pour en avoir d'ici la rentrée ?

M. le Maire : panneau d'affichage installé pendant l'été.

3. Questions diverses

- Peut-on avoir un échéancier pour les travaux qui ont été priorisés lors de la venue de M. Royer le 26 avril ? (volet + cage d'escalier) : voir plus haut.
- Peut-on acter définitivement le changement d'horaire pour la rentrée scolaire 2018-2019 ? (retour à 8h30-11h30 le matin). Besoin d'informations pour les familles + les transports de la région.

M. le Maire : horaires validés par Mme Oudon. Retour 8h30-11h30 le matin.

- Pensez vous que la subvention animation 2018 sera versée d'ici la fin de l'année scolaire ?

M. le Maire : versement effectué le 4/06.

- Une nouvelle classe (salle) est créée à la rentrée. Pensez vous qu'il soit possible de l'équiper avec un ordinateur fixe couplé au vidéo-projecteur actuel ?

M. le Maire : Prévu au budget. Ok pour la rentrée.

Pour le CP dédoublé : l'état a prévu une cotation spéciale pour les communes concerné par cette création de Cp dédoublé. Montant à transmettre directement à l'assistante du maire.

Pour la kermesse : pas de tables prêtées. M. Durocq propose d'emprunter celle de la piscine + Mr Ozbay évoque un prêt de tables de Cap Gray.

4. Les projets pour l'année en cours

Les projets communs à toute l'école

le 28 mars : Participation de l'ensemble de l'école aux boucles de la saône (21 participants). Pour remercier l'école de son engagement, le comité d'organisation a souhaité donner un bon d'achat d'une valeur de 100€ auprès du magasin sport 2000. Les élèves ayant participé ont choisi des jeux de cour qui devraient bientôt être livrés pour agrémenter les récréations.

- fête de la musique le 28 juin à 17h15 au théâtre, en lien avec la thématique de l'alimentation.

Les projets de cycle ou de classe (à venir avant la fin de l'année)

Cycle 2				Cycle 3	
CP	CE1	ULIS	CE2	CM1	CM2
Participation au carnaval municipal le 6/03					
Séances de chant choral avec B.Vézina d el'école demusique pour le spectacle « Emile et Rémy le grand festin »				« Wall-E 2 le retour » sketches	« Emile et Rémy le grand festin » scènes de théâtre
Le colporteur (les 5 sens) le 19/03	Le colporteur (les transformations du lait) le 26/03: création de beurre et de fromage			Le colporteur (les transformations du lait) le 19/03	
Participation de l'ensemble de l'école aux Boucles de la Saône (21 participants) le dimanche 28/03					
Séance Cinéma n° 2 : Ballerina le 3/04 (6/04 pour ULIS)				Séance cinéma n°2 : Billy Elliot le 3/04	
Projet art du Cirque avec la classe relais du Collège Romé de L'Isle. Avec Zucco le clown. Récré surprise le 17/05		Sortie chez l'entreprise Mauron le 24/04	Classe découverte du 4 au 6/04 à Rochejean		Récré surprise le 3/05 + visite du CDI au collège avec prêts de livres.
2/07 : escalade avec Y. Marc		Sortie au restaurant la Bella Napoli le 8/06	Petit déjeuner avec les GS et les 6ème (projet alimentation) 5/06		Visite du Collège Romé de L'Isle le 25/05
		Émission de web-radio mise en ligne sur le blog de l'école.	Séance info-sciences au collège le 15/05		Cycle handball en P4
			Cycle handball avec intervenant.		Cours le 26/04 pour présenter les classe bilangues par les prof
					7/06 récré-surprise orientation.
					Intervention ANPAA sur le respect et

					l'ambiance de classe le 29/06 + piscine le 3/07
Piscine découverte le 3/07					

5. Le bilan de l'année 2017-2018

*le bilan des dispositifs d'aide :

-APC : bilan positif pour les élèves concernés (proposé à l'ensemble des élèves de CP cette année et des ateliers de prévention et re-médiation de la difficulté scolaire pour les autres classes)

-PPRE : 23 PPRE (23% des élèves)

-Stages de réussite CM1-CM2: 4 propositions au stage de printemps (CM2 à Edmond Bour), en cours le mois d'Août : concomitant avec « l'école ouverte » au collège, donc pas proposé aux CM2.

-PMQDC : Cette année, il a exclusivement fonctionné le matin avec la classe de CP suivent différentes modalités d'intervention tout au long de l'année (évaluations individuelles, co-intervention, ateliers, groupes de besoin...). Il a aussi fonctionné avec les autres classes notamment CE1 et CE2.

-Rased :

Maitresse E			
Nombre d'élèves concernés par :			
	Observations en classe	Bilans pédas (non suivis d'1 projet d'aides E)	Projet d'aides E
CP	6		4
CE1	7		4
CE2	11	1	3
CM1	5		3
CM2	9		4
	38	1	18

La maîtresse E a été sollicitée pour des observations en classe (38 élèves : 35% des effectifs) pour avoir un avis.

18 suivis d'aide E ont été réalisés cette année (18% des effectifs hors Ulis école)

Les besoins d'intervention du Rased sont importants. Leur nombre important montre aussi la qualité du travail en partenariat.

Psy EN 2017/18			
Classes	Bilans	suivis	Observations
CP	1	0	1
CE1	1	1	2
CE2	2	1	3
CM1	1	1	0
CM2	3	1	0
	8	4	6

La psychologue de l'EN a effectué 8 bilans cette année. Les demandes de bilans permettent de mieux comprendre comment apprennent les élèves, quelles sont leurs difficultés « structurelles ». Une fois réalisés et expliqués par la psychologue aux enseignants, les aides en classe peuvent être affinées. Par ailleurs, la réalisation d'un bilan permet également de préparer une orientation ou de faire saisir la Mdp par les familles.

PPS : 15 élèves (dont 8 relevant du Dispositif ULIS École) bénéficient d'un PPS. 1 dossier sera examiné lors d'une prochaine commission MDPH et un autre va se monter prochainement avec une famille.

L'école compte 5 AESH qui accompagnent individuellement 6 élèves et 1 AESH collective qui aide l'ensemble des élèves du dispositif ULIS. Un grand merci à elles pour leur professionnalisme et leur implication.

-orientations à l'issue de l'année : 1 élève maintenu en CE2, 2 élèves de CM2 ont fait une demande d'orientation ULIS COLLEGE (attente des affectations), une demande d'orientation en SEGPA qui n'a pas été validée par la commission départementale + Gaël : orienté en établissement spécialisé.

Depuis le mois de février, la loi concernant les maintiens a changé. Il est à nouveau possible de maintenir quand l'acquisition des compétences de l'année ne semble pas assez solide pour poursuivre sereinement dans la classe suivante.

*bilan des évaluations de fin de cycle 2 (CP, CE1, CE2):

Validation du LPC :

palier 1 (fin CE2): en cours

palier 2 : sera validé fin 6ème (cycle 3 : CM1, CM2, 6ème)

*perspectives pour l'année prochaine :

Le poste PMQDC est maintenu l'année prochaine. Des orientations sur son champ d'action seront sans doute données compte tenu du dédoublement de la classe de CP à la rentrée.

À l'entrée en 6ème, des évaluations diagnostiques (conçues avec l'élémentaire) seront passées.

3. La préparation de la rentrée 2018

*Les effectifs prévus

CP		CE1	CE2	CM1	CM2	total
11 (10)	12 (11)	25 (22)	20 (18)	19 (16)	23 (20)	111 (97)
Dont 1 PPS (Ulis) ?	Dont 1 PPS (Ulis)	Dont 3 PPS (Ulis)	Dont 2 PPS (ULIS) + 3 PPS (AESH) + 1 Pré-PPS	Dont 3 PPS (ULIS)	Dont 3 PPS (ULIS) + 1 PPS (AESH)	

L'organisation proposé par l'équipe enseignante est celle d'une répartition par niveau (attente de validation de Mme l'IEN) Particularité du dispositif ULIS qui maintenant n'est plus considéré comme une classe à part entière. Les enfants d'ULIS sont scolarisés dans leur classe d'âge.

Plusieurs familles ont fait savoir qu'elles envisageaient de déménager. Pour certaines d'entre elles, ça n'est pas encore sûr. Attention, le seuil de fermeture est fixé à 96 élèves. On est dans une configuration de baisse d'effectif et on arrive à un seuil qui interpelle.

La classe de CP dédoublee : à la rentrée 2018, le dispositif s'étend aux écoles situées en REP (cette année, seulement les REP+). L'objectif est d'offrir une présence enseignante au plus près des élèves entrant à l'école élémentaire. Il y aura au maximum 12 élèves dans le groupe. L'idée étant de proposer un dédoublement de la classe sur l'apprentissage des fondamentaux (Lecture, Mathématiques). Les 2 groupes de CP pourront se retrouver en groupe plus nombreux sur d'autres activités dans la journée (mais avec les 2 enseignants). Une formation spécifique vient d'être dispensée aux enseignants qui auront la charge de la classe de CP. Un accompagnement sera également mis en place dès la rentrée pour aider à la mise en place et au suivi.

*l'équipe pédagogique : quelques changements sans doute.

La deuxième phase du mouvement aura lieu le 28 juin prochain. Nous ne savons pas encore à l'heure actuelle comment sera composée l'équipe pédagogique.

Jérôme Jeandel sera Directeur. Mmes Jehl, Pesenti, Bouthiaux et Bonnin occuperont leur poste. Madame Gaële Fournet rejoindra l'équipe (actuellement à Edmond Bour). Il reste encore 2 postes à pourvoir. Celui de PDMQDC pourrait également être à pourvoir d'ici la rentrée.

Le Directeur sera absent (en stage) durant les 3 dernières semaines de classes. En cas d'urgence, s'adresser à Mme Jehl qui fera le lien. Je passerai régulièrement à l'école en fin de journée.

***Changement d'horaires :**

L'école, conjointement avec l'école maternelle, souhaite modifier l'horaire d'entrée en classe du matin et de sortie (du matin également) : 8h30-11h30 au lieu de 8h40-11h40. Ceci permettrait d'offrir l'1h30 de pause méridienne réglementaire aux élèves qui bénéficient des APC. Les contraintes de bus étant à présent levées (merci à l'école Mavia) d'avoir accepté de modifier son horaire de bus de cantine), nous pouvons acter ce nouvel horaire (dans l'attente de la validation définitive de Mme la DASEN).

***ELCO :**

Les cours d'ELCO auront lieu en différé l'année prochaine comme cette année. Les enseignants attendent l'organisation de leur semaine scolaire pour fixer les horaires. Les professeurs pensent qu'ils seront reconduits le mercredi matin. Les horaires précis seront donnés à la rentrée. Pour l'année prochaine, 33 inscriptions à l'ELCO Turc (+ quelques-unes tardives qui seront prises en compte à la rentrée s'il reste des places) et 15 inscriptions ELCO arabes (+ quelques inscriptions tardives...)

La professeur d'Arabe exprimait des inquiétudes sur le maintien du cours l'année prochaine compte tenu du faible effectif de cette année : 25 inscriptions mais 7 présents en réalité. A priori, le volume d'inscription permettra sans doute son maintien.

Il est rappelé que les inscriptions qui viennent d'être faites tiennent lieu d'engagement ferme. Il est rappelé également que l'ELCO est un enseignement de langue vivante, scolaire, distinct d'un enseignement religieux.

***Listes des fournitures :**

Les listes de matériel seront données aux familles en fin d'année. Pas de changement majeur par rapport à celles de l'an passé. A noter qu'il n'y aura plus de liste pour la classe d'ULIS (qui est un dispositif).

4. Le réseau d'Éducation Prioritaire Romé de l'Isle

- Bilan des actions menées en 2017-2018 dans le cadre du projet de réseau :

La WEB Radio : une émission a été réalisée par le dispositif ULIS ECOLE sur l'alimentation. Les classes des CP-CE1 et CE2 rejoindront le club WebRadio du Collège pour en produire une (enregistrement le 25 juin prochain en salle 6 de l'école Moïse Lévy). Les émissions peuvent s'écouter sur le blog de l'école.

Les récré-surprises : au sein de l'école Moïse Lévy, plusieurs ont été faites cette année et des récré surprises entre collège-CM2 à 2 occasions et entre GS/CM1.

L'accueil des familles : une convention a été signée entre la Ville, Aami70 et l'Éducation Nationale afin de permettre à l'association de faire des ateliers socio-linguistiques une fois par semaine dans les locaux de l'école. Chaque lundi après midi, un groupe de parents occupe une salle à l'étage. Il est souhaité pour l'année scolaire prochaine que davantage de lien soit fait avec l'école. Un lien entre ces parents (parfois parents d'élèves de l'école) et les élèves est en cours de réflexion.

Utilisation des salles informatique du Collège : les CM2 ont pu utiliser les salles du collège cette année.

Utilisation d'un outil de relecture commun au Cycle 3 : poursuite de son utilisation dans les classes de cycle 3 (même en 6^{ème}).

Le Dispositif Coup de Pouce Lecture : encore une fois cette année 5 élèves de CP ont pu bénéficier d'un appui supplémentaire en Lecture. Un grand bravo à eux pour leur assiduité. Les familles se sont bien associées et ont participé lorsqu'elles y étaient invitées. Un grand merci à la nouvelle animatrice Hélène Moreau Michaud qui a fait un travail d'une grande qualité et à Mme Pesenti pour son implication dans la coordination. Un financeur n'a pas souhaité poursuivre pour l'année prochaine (CAF de la Haute Saône). Le Pilote réfléchit à une nouvelle source de financement (2500€).

L'association nationale Coup de pouce demande elle aussi 500€ supplémentaires aux municipalités pour pallier les problèmes financiers qu'elle-même connaît.

Projet fête de la Musique : la collaboration avec l'École Départementale de Musique offrira encore une fois cette année une restitution d'une grande qualité (au théâtre). Le thème de l'alimentation sera mis en avant. Toutes les classes seront associées à ce moment festif qui mettra à l'honneur le travail accompli avec Bruno Vézina et dans les classes.

Création d'une médiathèque : les films visionnés cette année au cinéma ont été achetés (Ratatouille, Billy Eliott et Ballerina). Le partenariat avec le Cinémavia est vraiment très porteur.

Les rallyes vocabulaire : Un rallye a été organisé par les classes de cycle 3 cette année.

▪ Programme de Réussite Éducative :

Poursuite des Équipes Pluridisciplinaires de Soutien. Pour mémoire, cette équipe rassemble les partenaires qui accompagnent les enfants de 2 à 16 ans sur le quartier des Capucins. L'Éducation Nationale y a une place importante puisqu'elle accueille les enfants quotidiennement dans les écoles. Cap Gray, Aami70, le Service de Prévention Spécialisée, le CMPP, le CMS en font partie également. Des situations d'enfants y sont abordées en accord avec les familles. Cette instance a pour but d'une part d'échanger autour de situations qui pourraient bénéficier d'un échange d'informations afin de mieux articuler les dispositifs existants et d'autre part d'offrir le cas échéant une aide, un conseil, un appui supplémentaire. Les familles sont contactées et rencontrées par la mairie (CCAS) qui leur propose un parcours individualisé.

Une Réunion d'Équipe Pluridisciplinaire est programmée d'ici les vacances de juillet. Les familles pouvant en bénéficier seront contactées.

Par ailleurs, l'école dispose d'un financement mairie dans le cadre du PRE. 533,20€ ont été dépensés (achats de DVD et Colporteur). Il reste 210,99€ pour la fin d'année 2018. Cet argent sert à financer du matériel en lien avec le projet de réseau et/ou en lien avec des problématiques de l'Éducation Prioritaire.

▪ Occupation du Collège un jour par semaine

Le coordonnateur est au Collège le vendredi. Cette présence a pour but de rapprocher encore un peu plus le primaire et le secondaire. Les familles souhaitant rencontrer le Directeur et/ le Coordonnateur peuvent venir au Collège. Mme Canot (principale) souhaite que cette présence facilite l'accès au Collège des futurs nouveaux parents d'élèves. Des réunions de suivi d'élèves pourront y avoir lieu (notamment pour les CM2).

8. L'ASEP

- Bilan des activités menées par les familles depuis mai 2017 : 2981,54€ (recettes) récoltés en un an. Le Directeur (trésorier de l'association) remercie les parents qui s'investissent et qui font en fonction de leurs disponibilités et de leurs moyens, mais qui répondent toujours présents.
- Changement de bureau pour la rentrée 2018. Mme Bekhaled, présidente démissionne (déménagement).

Mme Cetiner, future parent d'élève s'est portée candidate lors de l'AG annuelle qui s'est tenue le 28 mai dernier. Elle a été élue.

Pour la fin d'année, est prévue une kermesse-goûter le vendredi 29 juin (lendemain du spectacle) commun école maternelle-école élémentaire. Différents stands seront proposés : Vente de gâteaux confectionnés par les familles, Réalisation sur place de Msemens, Barbe à Papa (nouvelle acquisition), Tatouage henné, Maquillage, Vente de bracelets faits par la maternelle, boisson offerte. L'ASEP a besoin de bras pour aider à l'organisation et à la tenue des stands, (penser à solliciter Cap Gray pour le prêt de tables ainsi que pour aider à l'installation).

Fait à Gray le 14 juin 2018

Signatures :

La secrétaire de séance
(Mme Pesenti)



Le directeur de l'école
(M. Jeandel)



École Moïse Lévy
6 rue des écoles - 70100 GRAY
Tél. 03 84 65 14 77
ecole.levy.gray@ac-besancon.fr